

## Ausbildungsdelegation I+D | Délégation à la formation I+D

### Newsletter DF I+D 1/2017

Mesdames, Messieurs,  
Chères formatrices, chers formateurs,

Nous avons le plaisir de vous porter à votre connaissance quelques informations portant sur les thèmes d'actualité ci-dessous.

#### I. Analyse du champ professionnel et des besoins dans le domaine I+D

Comme nous l'avons expliqué dans notre newsletter 1/2016, l'équipe de projet estime qu'il est en principe possible d'établir une offre de formation professionnelle supérieure.

Pour ce faire, il faut tenir compte des conditions-cadres suivantes:

- Les hautes écoles spécialisées forment déjà un profil généraliste qui présente en partie des recoupements avec le CFC et avec le profil issu de l'analyse du champ professionnel. Une offre de formation professionnelle supérieure doit se distinguer clairement des filières bachelor des HES.
- Pour les AID titulaires d'un CFC qui disposent déjà d'une formation de base généraliste, il serait possible d'établir une offre de formation professionnelle supérieure proposant une spécialisation dans un des domaines dans lesquels il existe aujourd'hui des problèmes de recrutement, problèmes qui se poseront également à l'avenir. On pourrait par exemple développer une offre complémentaire à celle des HES et, d'autre part, renforcer la valeur de la formation initiale généraliste. L'équipe de projet estime prometteuses les spécialisations dans les domaines suivants :
  - gestion de systèmes, données et interfaces, numérisation, records management
  - médiation culturelle, relations publiques et transmission de l'information

Ces deux spécialisations permettraient de s'adresser à des groupes cibles différents, ceux qui ont une affinité avec la technique et l'informatique d'une part, ceux qui ont une affinité avec la relation clients d'autre part.

- Le succès d'une offre de ce type dépend étroitement de l'appréciation du potentiel des AID titulaires d'un CFC et de sa reconnaissance dans les milieux professionnels. Il faudrait dès lors accompagner le lancement d'une telle offre par une vaste campagne d'image, pour renforcer notamment le positionnement du CFC dans la branche. Une telle campagne devrait mettre en évidence l'avantage d'une formation professionnelle supérieure qui conjugue expérience pratique et spécialisation dans une direction spécifique.
- Il faudrait dans ce contexte mettre l'accent sur les AID avec CFC. L'offre de formation professionnelle supérieure poursuivrait le développement qui a été engagé avec l'établissement du CFC. Il faut partir du principe qu'un tel processus de construction exige un investissement à long terme, pour les 5 à 10 prochaines années. Il n'est pas question de créer une offre de formation supplémentaire pour les personnes qui viennent d'autres professions. L'objectif central est de créer des perspectives afin que les AID qui s'investissent dans leur métier restent dans la profession. La possibilité de suivre une formation continue spécifique à leur métier et reconnue au plan fédéral devrait accroître l'attractivité de l'ensemble du champ professionnel.
- Il serait ensuite possible, en collaboration avec les HES, de créer une offre établissant une passerelle vers des études de bachelor ou de master. La formation initiale et la formation professionnelle supérieure n'en seraient que plus attractives.

**Les comités BIS et ASS ont accepté de s'atteler à l'élaboration de deux profils de spécialistes: «gestion de systèmes, données et interfaces, numérisation, records management» et «médiation culturelle, relations publiques et transmission de l'information».** En conséquence, les travaux visant à créer une formation professionnelle supérieure dans le domaine I+D se poursuivent. Nous vous tiendrons au courant dès que le plan du projet et ses principales étapes auront été définies.

## II. Prochaine évaluation quinquennale du plan de formation

Les premiers apprentis formés sur la base des nouveaux objectifs évaluateurs du plan de formation révisé sont actuellement en deuxième année de formation professionnelle initiale. Ils achèveront leur procédure de qualification en mai/juin 2018. En règle générale, avant d'engager une nouvelle réforme, il faut attendre que la première volée ait terminé sa formation initiale afin de pouvoir évaluer les effets des changements mis en place.

Cependant, pour tenir compte des mutations rapides impactant les exigences futures du champ professionnel de l'information documentaire, la Délégation à la formation I+D commencera dès 2017 les travaux pour la prochaine révision de notre plan de formation. Pour ce faire, nous souhaitons attendre que les apprentis de la première volée aient terminé leur deuxième année avant d'ouvrir la discussion sous la forme d'un forum en ligne. Il s'agira ainsi de poser les bases d'une enquête ultérieure auprès de tous les acteurs concernés par notre formation initiale. Au préalable, nous invitons toutes les formatrices et tous les formateurs professionnels à analyser avec soin les contenus de la nouvelle formation professionnelle initiale et leur mise en œuvre dans les trois lieux d'apprentissage (entreprise, école professionnelle, cours interentreprise) pour ensuite prendre part au débat sur une nouvelle révision.

## III. Stages à l'étranger

La Délégation à la formation I+D apporte son soutien à la recherche et au financement de places de stage à l'étranger, via le projet de mobilité Leonardo da Vinci, aux AID formés qui viennent d'obtenir leur diplôme de formation professionnelle. Nous sommes en train de préparer l'activation d'une plateforme d'échange sur le site web de la Délégation à la formation afin de favoriser la transmission d'informations et le dialogue sur ce projet essentiel. Cette plateforme devrait être opérationnelle d'ici fin février 2017.

- Pour plus d'informations: <http://www.ausbildung-id.ch/bildung/auslandaufenthalte/>  
(La traduction en français sur le site web va bientôt être achevée)

## IV. Formulaire de données concernant les apprentis

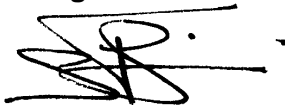
Les entreprises formatrices qui ont engagé un nouvel apprenti ou une nouvelle apprentie pour août 2017 sont priées de transmettre le formulaire de données à la Délégation à la formation (voir annexe à la présente). Cela nous facilite considérablement le travail administratif. Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer le document jusqu'à la fin de février 2017. Merci d'avance de votre collaboration!

## V. Mise à jour des fichiers Places d'apprentissage/lieux de stages, formateurs et formatrices

Pour une mise à jour continue de nos différents fichiers, nous avons besoin de votre aide. Veuillez donc nous communiquer chaque fois qu'une place d'apprentissage est occupée, un poste de stage proposé ou qu'un formateur change de poste. Disposer de données à jour est une condition sine qua non pour communiquer de manière efficace avec vous. Merci de contribuer à cet effort! ([Lien vers le formulaire](#))

Meilleures salutations

**Délégation à la formation Information et Documentation**



Sven Sievi  
Directeur